

Chapitre 13

Les territoires de la finance, le cas parisien

Yamina Tadjeddine

Les termes de virtualité, de mobilité et de globalité sont usuellement rattachés au monde de la finance. Les flux financiers semblent être des nombres abstraits circulant à la vitesse la lumière entre des mondes informatisés. Assez logiquement, certains géographes ont perçu dans la mutation financière, l'avènement d'une ère nouvelle libérée d'ancrage territorial et national. L'internationalisation des échanges et la dématérialisation des titres financiers ont en effet permis la libre circulation des capitaux et l'interconnexion croissante des places financières. Pour autant, la finance n'est en aucune façon une abstraction apatride : les hommes, les organisations et les machines qui la fabriquent sont physiquement implantés dans des lieux particuliers. La financiarisation s'est donc accompagnée d'une exposition accrue de cette industrie dans les lieux historiquement dédiés à cette activité, tels Wall Street ou la City, mais aussi dans des zones nouvelles, que ce soit les paradis fiscaux ou certaines banlieues. Le territoire, global ou urbain devient le reflet de cette mutation.

Le géographe français Labasse (1974) fut sans doute le premier à percevoir les nouvelles tensions territoriales engendrées par le processus de financiarisation. Deux décennies plus tard, il est possible de dresser un bilan de ce mouvement. La géographe Sassen (1991) a mis en exergue la hiérarchie territoriale engendrée par la mutation financière avec l'émergence de cités globales interconnectées dominant le circuit économique mondial. Avec l'ouvrage collectif de Martin (1999) apparaît la diversité des angles d'analyse, d'échelle (mondiale, nationale, urbaine) et de mesure (flux de capitaux, masse salariale, stock d'emplois, nombre d'entreprises,...) de ce phénomène. Le processus de financiarisation dans un espace choisi peut désormais être observé à travers l'étude de l'évolution de ces mesures.

L'appréhension de l'effet de la financiarisation au niveau global a connu un ample succès dès la fin des années soixante-dix à travers la mesure des flux de capitaux mondiaux et la mise en exergue de leur intégration croissante. La question de la financiarisation à l'échelle nationale est plus récente. Elle concerne principalement l'importance du secteur financier dans l'économie nationale et pose les effets engendrés, que ce soit en termes de capture de rente ou d'inégalités (voir l'introduction d'O. Godechot de ce présent ouvrage). L'échelle locale reste le parent pauvre, pourtant les transformations sont tout aussi intéressantes. Crevoisier et Theurillat (2012) éclairent ainsi sur les effets de l'internationalisation de l'épargne retraite en Suisse à travers l'étude des flux de placement et de collecte à l'échelle cantonale.

Paris est depuis le 18^{ème} siècle une place bancaire et financière internationale. Elle a même un temps, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle concurrencé la suprématie londonienne (Cassis, 2006). Selon le classement Global Financial Centres Index, Paris reste une place internationale mais loin derrière les places globales que sont Londres, New York, Hong Kong,

Singapour, Tokyo et désormais les places chinoises¹. Les transformations physiques de la place parisienne sont la résultante de facteurs urbains, nationaux et internationaux. Notre chapitre s'intéresse à l'effet de la financiarisation sur la localisation l'industrie financière dans le territoire parisien.

L'Ile-de-France regroupe près de 40% de l'emploi bancaire et financier français (en 2012, l'INSEE comptabilise 330.298 emplois en Ile-de-France sur un total en France de 855.694). Cette concentration n'est pas nouvelle et traduit le besoin de la finance d'être à proximité des détenteurs du pouvoir et des propriétaires du capital économique et monétaire. La première partie de ce chapitre expose les raisons historiques de cette concentration.

La financiarisation a conduit à une dispersion des emplois, vers La Défense d'une part et vers la proche banlieue d'autre part. On observe une évolution similaire à Londres et à New-York. Cette dispersion nouvelle dans le secteur financier est un phénomène d'éclatement hiérarchisé des métiers, observé aussi bien dans l'industrie manufacturière que dans les autres services. Mais l'implantation de la finance ne se résume pas à l'étude de la localisation des employés. Il faut aussi considérer celui des techniques nécessaires à la production du service financier : l'accès aux moyens de communication et les lieux de stockage sont essentiels. Aujourd'hui, les *data centers* constituent les pièces maîtresses du fonctionnement de la finance. Nous analyserons ces transformations récentes dans les deuxième et troisième parties de ce chapitre.

La concentration ancestrale de la finance au cœur de la cité

L'histoire parisienne comporte un volet financier qui croît avec la centralisation des pouvoirs économiques dans la capitale. L'industrie financière s'établit très tôt dans le cœur économique et politique de la cité. Dès le XII^e siècle, les activités de change s'établissent sur le pont au Change, qui relie le château royal situé sur l'île de la Cité aux quartiers économiques bordant la Seine, rive droite. L'activité financière s'installe par la suite rive droite, au Palais Royal puis rue Quincampoix où se déroule entre 1716 et 1720 l'épisode frénétique sur les titres de la Banque Royale. A la suite de quoi, l'arrêté royal du 24 septembre 1724 encadre l'activité financière et impose une centralisation des échanges dans l'hôtel de Nevers (Lagneau-Ymonet et Riva, 2012). Napoléon restructure l'architecture bancaire et financière par une série de décrets à partir de 1801 et décide de la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux échanges financiers, le palais Brongniart qui sera inauguré en 1826.

La Bourse est à proximité des lieux du pouvoir français, à savoir les palais du Louvre, des Tuileries et de l'Elysée. Elle constitue le centre névralgique autour duquel s'installent tout au long du XIX^e siècle non seulement l'ensemble des organisations bancaires et financières, mais aussi les journaux et les centres sociaux des grandes entreprises. Elle bénéficie aussi des aménagements urbains haussmanniens avec la construction de larges boulevards facilitant la mobilité des personnes et plus tard l'accès aux transports urbains avec la construction d'une station de métro en 1904. La Bourse fut aussi le premier établissement à disposer d'un bureau télégraphique, installé en toute clandestinité en 1830. L'aménagement de la plaine Monceau par les frères Pereire, agrandit vers l'ouest le cœur d'affaires parisien. De nombreux établissements bancaires investissent ces nouveaux beaux quartiers entre le Parc de Monceau, Miromesnil et l'Etoile, qui s'inscrivent dans un vaste programme foncier, engagé par des banques.

¹. Voir le classement annuel des centres financiers désormais établi par la Qatar Financial Centre Authority (<http://www.zyen.com/>).

L'implantation parisienne de la banque et de la finance se fige en cette fin du 19^{ème} siècle. Les emplois en finance se concentrent dans les riches arrondissements de la rive droite : autour de la Bourse (de la Banque de France aux grands boulevards), de la place Vendôme et de l'Opéra et de l'Etoile (Champs Elysées, Parc Monceau, avenue Kleber). Cette situation se poursuit jusqu'au milieu des années 1990. Ainsi, en 1993, 62% de l'emploi financier d'Ile-de-France était dans les arrondissements du I^{er}, II^e, VIII^e, IX^e, XVI^e et XVII^e.

Cette concentration dans le cœur économique et politique est une constante de l'activité financière, qui s'explique par sa nature –un service immatériel- mais aussi son lien avec la monnaie et le pouvoir. En premier lieu, la finance est un service immatériel au même titre que la recherche ou les services informatiques. La production dans ces services dépend des compétences des humains employés et des connaissances accumulées. La croissance du secteur est facilitée d'une part quand les entreprises sont situées à proximité des lieux de formation, des fournisseurs de services connexes et des producteurs de connaissances ; d'autre part, quand les humains sont concentrés et qu'ils peuvent se rencontrer et dialoguer, ce qui permet la diffusion des savoirs. La finance à Paris comme l'informatique dans la *Silicon Valley* ont besoin d'universités pour former des salariés à haute qualification, d'informaticiens et d'avocats formés à la spécificité du métier, d'infrastructures de transport pour accueillir les clients et les employés et de lieux de convivialité permettant des rencontres.

Mais la finance, à la différence de l'informatique, a besoin d'être proches des puissants car ce sont les possédants qui lui apportent les capitaux et les informations nécessaires à son activité. Elle doit donc les séduire, leur être disponible et accessible. L'installation dans des quartiers centraux, bien desservis par les transports et les moyens de communication assure la mobilité des employés, des clients et des informateurs officiants dans des organismes publics ou des entreprises privées. Elle permet des rencontres informelles dans des lieux de prestige -salons discrets d'hôtels de luxe, clubs privés-. Mais surtout, la localisation participe de cette construction du lien de confiance entre le client et la société financière qui facilite la relation marchande (cf. notre autre contribution dans cet ouvrage). L'adresse apporte la réputation, la garantie par le caractère symbolique associé par tous à ce quartier. Pinçon et Pinçon-Charlot (2007) parlent de « griffe spatiale » : le capital social et symbolique associé au territoire du fait de l'historique de ses occupants est transféré aux entités qui y sont domiciliées. C'est évidemment le cas des quartiers occupés par l'aristocratie et la haute bourgeoisie. La finance utilise depuis longtemps ce capital symbolique pour convaincre les clients de lui accorder la confiance du placement de leur patrimoine (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1998). Une expatriation dans un quartier n'étant pas doté d'une telle griffe serait *a contrario* un signal négatif envoyé à la communauté.

Ainsi, jusqu'aux années quatre-vingt dix, la finance parisienne est installée dans les quartiers associés à la haute société de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Les mutuelles se démarquent toutefois en optant pour des installations « lointaines », tel le Crédit Agricole dans le quartier de Montparnasse.

Financiarisation et envahissement de l'espace parisien

Cette implantation concentrique vole en éclat à partir du milieu des années 1990 avec l'installation emblématique de la Société Générale à La Défense. Les banques privées, les grandes institutions financières spécialisées et les assurances suivent et investissent ce quartier en rénovant les tours historiques, réalisant par la même des profits immobiliers substantiels du fait de la bulle immobilière. En quelques années, La Défense devient l'épicentre de la finance

de marché de France. Il aura fallu attendre trente ans pour que ce lieu conçu par les politiques dans les années cinquante comme le centre national d'affaires attire enfin le secteur financier. Dans un document du 28 octobre 1971 émanant du ministère délégué chargé du plan et de l'aménagement du territoire, il est d'ailleurs souligné que les institutions financières avaient pu obtenir une dérogation circonstanciée pour rester et construire dans le centre parisien. Cette dérogation avait été justifiée eu égard aux caractéristiques spécifiques du service financier. L'implantation de la Société Générale constitue donc une rupture spatiale, culturelle et symbolique. En cette fin des années 90, elle signe l'avènement d'une finance qui se veut moderne, innovante, conquérante et qui a besoin d'espace pour regrouper ses activités. La Défense possède désormais toutes les qualités d'image et d'infrastructures (transports, télécommunication, lieux de convivialité) nécessaires au développement de l'industrie financière. Malgré tout, les enseignes conservent toujours des bâtiments dans des lieux prestigieux, notamment les activités de banque privée. Ainsi, la Société Générale a longtemps conservé un bâtiment place Vendôme pour accueillir sa clientèle fortunée.

Un second mouvement, plus surprenant encore s'opère au tournant du XXI^e siècle avec l'implantation d'activités financières et bancaires dans les périphéries historiquement populaires (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, la Plaine Saint-Denis, Pantin, Villejuif, Montreuil et plus récemment Montrouge). La disparition de l'industrie a libéré de nouveaux territoires aux portes de Paris. Ces friches présentent l'avantage d'être bien moins coûteuse que Paris, de disposer d'infrastructures de transport et de télécommunication semblables et enfin de s'être embourgeoiser au fil des réaménagements urbains qui ont vu les classes populaires partir plus loin.

Résultat, alors que la financiarisation de l'économie s'est traduite par une augmentation de l'emploi financier entre 1993 et 2012 (303.927 à 330.298), le centre de Paris perd sur cette même période plus de 40.000 emplois.

[Insérer ici la figure 13.1]

Les grands gagnants de ce mouvement qualifié de suburbanisation sont les départements des Hauts-de-Seine (37 447 emplois gagnés, soit un taux de croissance annuel de 273%), la Seine-Saint-Denis (14 170 emplois supplémentaires, soit un taux de croissance phénoménal de 434%) et le Val-de-Marne (13 744 emplois soit un taux tout aussi exceptionnel de 421%).

La concentration historique a été remplacée par une dissémination des emplois bancaires et financiers. Certains sont restés dans les lieux historiques de la finance, comme la banque privée ou les sociétés de gestion alternatives (*hedge funds*), d'autres ont migré à La Défense et les derniers ont été relégués en proche banlieue. Ce mouvement résulte de la financiarisation et de l'informatisation qui ont conduit à une segmentation et une hiérarchisation des métiers de la finance. Cette dynamique d'éclatement des lieux de production est observée depuis longtemps dans le secteur industriel.

La localisation des activités ne dépend plus du secteur d'appartenance mais de caractéristiques propres à chaque tâche. Selon Leamer et Storper (2001), deux critères nous suffisent pour expliquer ces différentes évolutions. La première concerne la nature des compétences requises pour la tâche : sont-elles communes et standardisées ou spécifiques et rares. La seconde a trait au degré de codification du processus productif : est-il aisé de le

traduire à travers des routines objectivables ou est-il personnalisé et *ad hoc* ? Les tâches requérant des compétences communes et qui sont aisément décrites à travers des routines ne sont pas à haute valeur ajoutée et sont externalisables. *A contrario*, des métiers avec un savoir spécifique et proposant un service sur-mesure à des clients sophistiqués sont conservés dans le groupe. Le tableau 13.2 résume cette grille de classification des métiers et donne des exemples d'emplois en finance.

[Insérer ici le tableau 13.2]

La classe (1) regroupe des emplois où les tâches sont explicites et ne nécessitent pas de connaissances poussées en matière financière. Il en est ainsi des métiers de *back office* sur des instruments réglementés comme les actions ou les obligations. Dans la classe (2) figurent des emplois qui n'impliquent pas de connaissances expertes en matière financière mais dont le service fourni est adapté à chaque client. La relation de confiance nouée entre le client et l'employé financier est essentielle à la réussite de l'échange. Les analyses financières et les vendeurs de produits réglementés entrent dans cette classe. La troisième classe regroupe des tâches où le travail en lui-même est répétitif mais la nature des produits traités implique une expertise financière. Nous retrouvons ici les activités *back* et *middle office* sur des produits complexes tels que les dérivés. Enfin, la quatrième classe fédère les tâches où l'expertise est de mise et où le processus produit est intimement lié au client et au producteur. C'est le cas des activités de *trading* et de fabrication de contrats financiers.

Les activités financières à haute valeur ajoutée (tâches 3 et 4 du tableau 13.2) sont toujours concentrées dans le cœur économique, sauf que ce dernier s'est déplacé de Paris à La Défense. Sont restés dans les beaux quartiers de la capitale les métiers où il importe de séduire et donner confiance aux clients (tâches 2). Enfin, les métiers standardisés de la finance ont migré dans les banlieues populaires ; les géographes qualifient ce dernier mouvement de suburbanisation. Londres a connu le même phénomène. La congestion de la *City* a été à l'origine de la construction de Canary Wharf. Les *hedge funds* ont élu domicile au cœur Mayfair, quartier de l'aristocratie anglaise. Enfin, près du quart des emplois financiers du bassin londonien sont désormais situés dans les banlieues.

La localisation des non-humains

L'activité financière nécessite l'existence préalable d'instruments de calcul (Latour, 1987) qui vont permettre le stockage de données, la réalisation de programmes, la réception d'informations. Les micro-ordinateurs, les écrans et les petits serveurs sont installés dans les établissements financiers ; ils façonnent l'espace de travail des *traders* (Beunza et Stark, 2004). Mais, désormais, l'espace des non humains nécessaires à l'activité financière est extériorisé. Les gros serveurs ne sont pas situés *in situ* mais dans des entrepôts délibérément discrets, ultra-sécurisés, disposant de qualités atmosphériques spécifiques qui stockent en leur sein des centaines de machines. Les *data centers* sont la face cachée de la finance moderne, notamment de ses figures emblématiques que sont le *high trading frequency* dont les locaux se résument à de simples bureaux mais qui ont besoin de puissance de calcul très importante. Comprendre le territoire de la finance s'est donc aussi considéré la localisation de ces non-humains.

Les *data centers* sont des entrepôts où sont installés un nombre très important de serveurs officiants pour des entreprises diverses. Ainsi, il est possible qu'un même lieu héberge des serveurs dédiés à la finance mais aussi à d'autres activités. Il est difficile de connaître l'emplacement des serveurs pour des raisons de sécurité. Des photographies circulent mais seulement de l'intérieur de ces entrepôts et ne permettent d'en déduire le lieu. L'Atelier du Grand Paris a construit une carte où figurent les *data centers* connectés aux entreprises de La Défense². On peut observer une présence très importante de ces centres autour des zones où sont implantées les entreprises financières (La Défense, Montreuil, la Plaine Saint-Denis) et autour des pôles scientifiques (Saclay).

Les critères de domiciliation des machines diffèrent de ceux des humains. Le dilemme n'est plus de donner confiance au client en étant visible dans des lieux huppés, mais au contraire d'installer les machines dans des zones sûres (protégées des incidents climatiques), discrètes (protégées des attentats terroristes) et pas trop éloignées des centres financiers (pour faciliter la circulation rapide des données). Les centres historiques des humains financiers de Wall Street et de la City ne satisfont pas à ces critères et s'avèrent en plus congestionnés, incapables d'offrir les espaces aérés nécessaires pour entreposer des serveurs toujours plus gros et plus nombreux. Le mouvement de délocalisation des serveurs a été initié dès la fin des années 2000, aux Etats-Unis (New-York et Chicago) et à Londres. Laumonier (2014) décrit cette migration de Wall Street dans le New Jersey, notamment l'installation du New York Stock Exchanges à Mahwah. Il revient aussi sur le choix de localisation du serveur de la bourse européenne (Euronext) situé jusqu'en 2010 dans la banlieue parisienne à Aubervilliers pour la localité de Basildon à une vingtaine de kilomètres de Londres. Ce déplacement avait été motivé pour réduire le temps de connexion de quelques nanosecondes et ainsi faciliter les transactions à haute fréquence, notamment sur le marché à terme du LIFFE. L'entrepôt choisi, un ancien bâtiment de stockage de marchandises offrait une vaste étendue pour installer les serveurs (six stades de football) et la discrétion.

*

L'échelle urbaine permet de révéler les traits singuliers du monde humain et non-humain qui peuplent la finance. La mutation financière a contribué à reconfigurer l'espace financier. Les activités financières ne sont plus exclusivement localisées dans le centre-ville des grandes métropoles et le mouvement de sub-urbanisation se posent désormais pour les activités à faible valeur ajoutée ainsi que pour les serveurs et les informaticiens y travaillant. Cette mutation à l'échelle urbaine s'accompagne aussi d'une délocalisation plus globale de ces mêmes services vers des contrées lointaines, comme l'Inde pour le traitement des données.

². Cf. à ce sujet la carte interactive de l'Atelier du Grand Paris, consultable à l'adresse suivante : <http://www.ateliergrandparis.fr/ateliersdebats/croaif/defense/#>.